

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 18h30.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 28 FÉVRIER 2024

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. Première période de questions

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Aucun

4. Affaires des membres du conseil et tour de table

4.1 Aucun

5. Règlements

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 756-24 décrétant une dépense et un emprunt de 7 550 000 \$ pour la construction d'une caserne d'incendie sur la rue Cyr

5.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 757-24 décrétant une dépense et un emprunt de 1 445 000 \$ pour le remplacement des pompes à l'usine de filtration et au réservoir d'eau potable

6. Administration générale et finances

6.1 Aucun

7. Aménagement et urbanisme

7.1 Aucun

8. Loisirs et culture

8.1 Aucun

9. Service des travaux publics et services techniques

9.1 Aucun

10. Service incendie et sécurité publique

10.1 Aucun

11. Ressources humaines

11.1 Aucun

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 18h30.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

12. Dépôt de correspondance

12.1 Aucun

13. Affaires nouvelles

13.1 Aucun

Deuxième période de questions

14. Levée de la séance

14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mercredi 28 février 2024 à 18h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Est également présente : M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière.

24-02-69

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil ouvre la séance à 18h30.

ADOPTÉE

24-02-70

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte l'ordre du jour.

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié lundi le 27 février sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen ne se prévaut de la période de questions.

24-02-71

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 756-24 décrétant une dépense et un emprunt de 7 550 000 \$ pour la construction d'une caserne incendie sur la rue Cyr

Le conseillère Marie-Josée Lamothe donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement d'emprunt numéro 756-24 décrétant une dépense et un emprunt de 7 550 000 \$ pour la construction d'une caserne incendie, sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Cette même conseillère dépose le projet de règlement d'emprunt numéro 756-24 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 7 550 000 \$ pour la construction d'une caserne incendie sur la rue Cyr ».

24-02-72

Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 757-24 décrétant une dépense et un emprunt de 1 445 000 \$ pour le remplacement des pompes à l'usine de filtration et au réservoir d'eau potable

Le conseiller Daniel Audette donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement d'emprunt numéro 757-24, décrétant une dépense et un emprunt de 1 445 000 \$ pour le remplacement des pompes à l'usine de filtration et au réservoir d'eau potable.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement d'emprunt numéro 757-24 intitulé « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 445 000 \$ pour le remplacement des pompes à l'usine de filtration et au réservoir d'eau potable ».

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié mardi le 27 février sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Aucun citoyen ne se prévaut de la période de questions.

24-01-73

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que la séance soit levée à 18h33.

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière